



Route71

BOURGOGNE DU SUD



**vignobles &
découvertes**



Vignobles & Découvertes
un signe de qualité
pour l'œnotourisme

Tout savoir sur le label



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Créé en 2009, le label national *Vignobles & Découvertes* distingue les destinations à vocation touristique et viticole, proposant une offre complète de produits touristiques (visites de caves et dégustations, hébergement, restauration, patrimoine, événements, etc.) et permettant ainsi au client de faciliter l'organisation de son séjour et de l'orienter sur des prestations de qualité.



QUI PEUT ÊTRE LABELLISÉ ?

Pour être labellisé, le prestataire doit faire partie d'au moins une des catégories suivantes :

- Caves
- Hébergements
- Restaurants - Bars à vin
- Sites patrimoniaux (liés à la découverte du vignoble)
- Offices de Tourisme (liés à la découverte du vignoble)
- Structures réceptives (agence de voyages qui prend en charge l'organisation des séjours, déplacements et activités de touristes au sein d'un territoire)
- Activités (liées à la découverte du vignoble : musées, guides, autocaristes, VTC, activités et prestataires sportifs, etc.)
- Événements (liés à la découverte du vignoble)



QUELS ENGAGEMENTS RESPECTER ?

- Être à l'écoute du client : proposer un accueil et un service de qualité
- Faire découvrir le vignoble et l'univers du vin
- Informer de manière fiable sur les services proposés
- Informer le client sur la destination et ses partenaires
- Respecter les engagements liés à une démarche qualité



QUELS AVANTAGES POUR LE LABELLISÉ ?

- Améliorer sa visibilité auprès du client
- Se différencier de la concurrence
- Disposer d'un gage de qualité, de crédibilité et de confiance valorisant ses produits et services
- Développer son image, sa notoriété et ses ventes
- Bénéficier d'une communication renforcée au niveau départemental
- Intégrer un réseau de partenaires actifs et bénéficier ainsi d'actions privilégiées



QUELS AVANTAGES POUR LE CLIENT ?

- Repérer facilement les activités et prestations œno-touristiques proposées en Saône-et-Loire
- L'accompagner dans l'organisation de son séjour en Saône-et-Loire
- Garantir un service spécialisé et de qualité



OÙ EN SAÔNE-ET-LOIRE ?

En Saône-et-Loire, une seule destination est labellisée *Vignobles & Découvertes* : « Bourgogne : Couchois, Côte Chalonnaise et Mâconnais ». Elle rassemble près de 150 prestataires.



VALABLE COMBIEN DE TEMPS ?

La validité du label est de 5 ans. En Saône-et-Loire, le label est renouvelé pour la destination pour la période 2022-2027. Ainsi, le labellisé pourra utiliser la marque jusqu'à fin 2026, quelle que soit la date de son entrée.

ENGAGEMENT GRATUIT



COMMENT L'OBTENIR ?

Pour être labellisé *Vignobles & Découvertes*, le candidat doit :

- Faire partie du périmètre de la destination
- Proposer une offre et/ou une prestation en lien avec le vignoble
- Répondre aux exigences du règlement d'usage d'Atout France (atout-france.fr)

Sa candidature sera ensuite examinée par un comité de labellisation local, puis par Atout France, qui validera son entrée dans le réseau. Le labellisé se verra offrir une plaque métallique à poser sur la devanture de sa structure, ainsi que la mise à disposition de différents outils de communication autour de la marque.

**ENTREZ EN SAÔNE-ET-LOIRE EN PRENANT LA CLÉ
DES VINS : CELLE-CI VOUS OUVRIRA TOUTES LES
PORTES DU PLAISIR ET DE LA DÉCOUVERTE...**



SAÔNE & LOIRE QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

**Le plus
grand vignoble
de Bourgogne-
Franche-Comté
en terme de
superficie**

**1 label de qualité
pour découvrir le vignoble :
Vignobles & Découvertes
(Atout France, national)**

**Une trentaine
d'AOC
(Appellations
d'Origines
Contrôlées)**

**5 vignobles :
les Maranges/Côtes de Beaune
(inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO),
le Couchois, la Côte Chalonnaise,
le Mâconnais et le Beaujolais**

**12 caves coopératives
sur les 20 caves de Bourgogne-Franche-Comté**



POUR PLUS D'INFORMATIONS,
VOS PARTENAIRES ŒNOTOURISTIQUES
EN SAÔNE-ET-LOIRE :

**Destination
Saône & Loire**

Agence de Développement Touristique
Destination Saône & Loire
Pour la destination :
Charlotte L'HERMITTE
c.lhermitte@adt71.com
03.85.21.02.23
route71.fr



BOURGOGNES

*Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne*

Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne (BIVB)
Votre référent viticole :
03.80.25.04.80
vins-bourgogne.fr

**BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**

TOURISME

Bourgogne-Franche-Comté Tourisme
Votre référent touristique :
Nicolas DONDE
n.donde@bfctourisme.com
03.80.28.55.74
pros.bourgognefranchecomte.com



Crédits photos :

*DSL : Bourgogne Live Prod/A.Ibanez - Agence Airpur - Sylvain Pierre - Joly Michel
AdobeStock/PHBcz - Véronique Givord
Château de Chamirey/S. Chapuis - Clos du Grand Bois/Kurt Gross - BIVB/Image & Associés*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

*Conception/Réalisation : Destination Saône & Loire - Impression : CD71
Ne pas jeter sur la voie publique*